

Courrier de Bernard Poignant au Préfet du Finistère après la nomination de Aïssa Dermouche Préfet du Jura le 14 janvier 2004

Monsieur le Préfet,

Le Conseil des Ministres vient de nommer un " préfet musulman ". Il ne le présente pas ainsi mais c'est de cette façon que le Ministre de l'Intérieur l'a qualifié dans une intervention publique, lors d'une grande émission télévisée. C'est ce jour-là que l'intention a été affirmée.

A ma connaissance, c'est la première fois que l'appartenance religieuse entre dans le choix du représentant de l'Etat dans un département.

Je pourrais m'adresser directement au Ministre de l'Intérieur, chargé de la préparation des nominations préfectorales, mais je le fais à vous pour la raison suivante : il pourrait être tentant de désigner soit un " préfet catholique ", soit un " préfet juif ", soit un " préfet protestant " ou agnostique ou athée. Préfets, sous-préfets, secrétaires généraux de préfecture, directeurs de cabinet, etc.... Sachez que l'élu et le citoyen que je suis respectera d'abord et uniquement la compétence, la connaissance, l'expérience, le sens de l'intérêt général et du service public, ce que l'on appelle d'une expression jugée prétentieuse le sens de l'Etat.

En m'adressant à vous, je ne verrai toujours que le Préfet de la République Française. Votre confession ne me regarde pas.

Cette approche qui accole la religion au titre pourrait être l'amorce d'une perspective ministérielle qui combine une vision communautaire de la France et une politique sécuritaire pour les Français, la réussite de la seconde permettant le déploiement de la première.

Pour moi, l'expression " Préfet du Finistère " suffit largement à ma pratique. Soyez assuré que je ne lui ajouterai aucune autre expression.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes sentiments respectueux.

Bernard Poignant